



CONVENTION CADRE « PETITES VILLES DE DEMAIN »

VALANT OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

MULTISITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CAUSSES ET VALLE DE LA DORDOGNE

AVENANT N°1

ANNEXE CAUVALDOR

MAI 2023

MISE A JOUR DU PLAN D'ACTION ET DES FICHES ACTIONS

(ENJEUX, STRATEGIE ET SECTEUR D'INTERVENTION IDENTIQUES A LA CONVENTION INITIALE SIGNEE EN FEVRIER 2023)



## FICHE ACTION n°1

Mise à jour de la fiche	Mai 2023
Orientation stratégique	1. De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Action nom	1.1 Lancement des études pré-opérationnelles OPAH/PIG afin de définir une convention OPAH-RU sur les bourgs-centres.
Action n°	1.1
Statut	Engagée en juin 2022
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de communes CAUVALDOR
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un diagnostic urbain, économique, social, immobilier et habitat</li> <li>- Mener des analyses poussées sur le bâti ancien</li> <li>- Définir les enjeux prioritaires sur les centres anciens</li> <li>- Préfigurer et chiffrer le dispositif opérationnel pour mener à bien l'opération (mission d'animation et suivi etc.)</li> </ul> <p>Périmètre concerné : les 7 communes PVD                      Objectifs : Etudier l'opportunité et la faisabilité du lancement d'une OPAH sur les bourgs-centres</p>
Partenaires	ANAH, Banque des Territoires
Dépenses prévisionnel/définitif	90 000€ pour étude Pré-opérationnelle 550 000 pour animation de 2023 à 2026 dans le PPI CAUVALDOR l'animation 650 000 pour aide aux travaux Programme façade 500 000
Plan de financement	ANAH, Banque des territoires et CAUVALDOR
Calendrier	Notification du marché en mai 2022 – fin étude juillet 2023 Démarrage animation phase opérationnelle en octobre 2023
Lien autres programmes et contrats territorialisés	Contrat bourgs-centres
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Lancement de l'étude en juin 2022 Signature de la convention OPAH septembre 2023
Conséquence sur la fonction de centralité	Requalification de l'habitat Résorption de l'habitat insalubre Résorption de la vacance
Annexes disponibles	Diagnostic et stratégie d'intervention (phase 3 sur 5 de l'étude) Convention OPAH disponible à l'automne 2023

## FICHE ACTION n°2

Mise à jour de la fiche	Mai 2023
Orientation stratégique	2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré
Action nom	2.1 Repérer et réinvestir les locaux vacants afin de lutter contre la vacance commerciale en centre-bourgs 2.2 Aide à l'immobilier d'entreprise 2.3 Appui aux associations des commerçants : vitrophanie 2.4 Développer des espaces au service de l'emploi, de l'innovation et des rencontres au travers du quart lieu
Action n°	2.1, 2.2, 2.3, 2.4
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de communes CAUVALDOR et CAUVALDOR EXPANSION
Description de l'action	<p>Il est proposé ici de décliner 4 actions en cours en 1 seule fiche compte tenu de l'état d'avancement de ces actions. Aucun financement ne sera ainsi demandé dans le cadre de PVD pour la continuité de ces actions.</p> <p><b>2.1 Repérer et réinvestir les locaux vacants afin de lutter contre la vacance commerciale en centre-bourgs</b>                      Le bureau d'études ANCORIS a été mandaté fin 2021 par CAUVALDOR EXPANSION. La mission a pour objectif de détecter les projets d'implantation d'entreprises et d'accompagner les bourgs-centres dans leurs stratégies de développement économique. <i>Achévé en 2022</i></p> <p><b>2.2 Aide à l'immobilier d'entreprise</b>                      Cette action a pour objectif de faciliter l'implantation, le développement et l'ancrage d'activités sur le territoire de CAUVALDOR et notamment sur les bourgs-centres en soutenant les investissements immobiliers des entreprises, dès lors qu'ils génèrent des emplois sur le territoire. Les dépenses éligibles sont notamment les suivantes :                      → Achat Locaux                      → Travaux de construction, d'extension de locaux                      → Travaux de réhabilitation et d'aménagement de locaux dans le cadre d'une transmission d'entreprise</p> <p><b>2.3 Appui aux associations des commerçants : vitrophanie</b>                      CAUVALDOR participe aux actions des associations des commerçants en lien avec les communes. Les actions doivent avoir une portée intercommunale pour déclencher l'aide de la Communauté de Communes. Il s'agit à ce stade d'une action de vitrophanie qui est actuellement déployée sur tout le territoire et essentiellement sur les bourgs-centres.</p>

	<p><b>2.4 Développer des espaces au service de l'emploi, de l'innovation et des rencontres au travers du quart lieu</b></p> <p>Le nouveau tiers-lieu de Cauvaldor à Saint-Céré a ouvert officiellement ses portes ce jeudi 25 novembre 2021. Ce lieu, unique et ouvert à tous, manquait dans le nord du Lot. Ici, tout est possible : travailler ensemble dans un lieu convivial accéder à des machines de pointe et à des formations, installer temporairement son entreprise ou encore se faire accompagner dans ses démarches administratives ou sociales.</p> <p>Une fois la porte franchie, quatre espaces s'offrent au visiteur : ...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'espace de coworking, adapté aux nouvelles manières de travailler.</li> <li>- Le Fablab, un espace dédié à la technologie et au prototypage, où chaque porteur de projet peut venir tester ses idées dans des conditions opérationnelles.</li> <li>- L'hôtel d'entreprise, pour soutenir les projets naissants ou tester des idées, accompagner la croissance</li> <li>- La maison Cauvaldor Services, véritable porte d'entrée vers l'ensemble des services publics (France-services, Cias Cauvaldor ...) dont les habitants de la communauté de communes peuvent avoir besoin, pour des raisons professionnelles ou personnelles</li> </ul> <p>L'objectif de ce lieu est de susciter les échanges, les émulations, de créer un espace social décroisé où particuliers, amateurs ou professionnels jeunes ou seniors, peuvent se rencontrer. CAUVALDOR est ainsi animateur de ce lieu avec la création de deux ETP (coordinateur manager Fablab, et assistant Fablab)</p>
Partenaires	FEDER ou FEADER, REGION, CAUVALDOR EXPANSION,
Dépenses prévisionnel/définitif	<p>2.1 : 22 000 € achevée en 2022</p> <p>2.2 : 2 290 000 entre 2022 et 2026</p> <p>2.3 : achevé sur budget fonctionnement CAUVALDOR</p> <p>2.4 : réalisé pour 634 687 € achevé en 2023</p>
Plan de financement	Budget de CAUVALDOR EXPANSION ET CAUVALDOR
Calendrier	En cours
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	<p>Nombre de commerces installés</p> <p>Nombres d'aides attribuées</p>
Conséquence sur la fonction de centralité	<p>Dynamisation des centres-bourgs</p> <p>Installation de nouvelles activités</p> <p>Résorption de la vacance commerciale</p>
Annexes	

## FICHE ACTION n°3

Mise à jour de la fiche	Mai 2023
Orientation stratégique	4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
Action nom	4.3 Déployer le fonds de soutien au patrimoine afin de mettre en valeur les formes urbaines et le patrimoine des bourgs centres.
Action n°	4.3
Statut	Engagée
Niveau de priorité	Fort
Maître d'ouvrage	Communauté de communes CAUVALDOR
Description de l'action	<p>La communauté de communes a choisi d'axer son intervention sur le patrimoine public non protégé car le patrimoine classé ou inscrit bénéficie de mesures de protection d'autres collectivités territoriales. CAUVALDOR a donc mis en place un soutien financier pour la restauration ou la sauvegarde du patrimoine d'intérêt communautaire.</p> <p>Les travaux de restauration devront être à l'identique afin de préserver le bâtiment.                  Montant : CAUVALDOR peut intervenir jusqu'à 50% du montant total des travaux plafonné à 5000€ HT sous réserve que la commune participe à même hauteur que Cauvaldor</p>
Partenaires	Communes
Dépenses prévisionnel/définitif	332 646 € sur 77 communes
Plan de financement	
Calendrier	En cours
Lien autres programmes et contrats territorialisés	
Indicateurs de suivi et d'évaluation	Nombre de rénovation du patrimoine
Conséquence sur la fonction de centralité	Rénovation et revalorisation du patrimoine non classé en bourgs-centre
Annexes	

**Convention cadre PETITES VILLES DE DEMAIN valant ORT multisites de CAUVALDOR  
 AVENANT 1 - Plan d'actions communautaire mis à jour mai 2023**

Axes	Actions matures en rouge	Actions/projets	Délai	Investissement	Prévisionnel Total PPI CAUVALDOR sur 6 ans	EUROPE	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	EPFO	CDC	ACTION LOGGEMENT	ANAH	EPCI	COMMUNE	AUTRES (à préciser)
1. De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	1.1	Lancement des études pré-opérationnelles OPAH/PIG afin de définir une convention OPAH sur les bourgs-centres.	2022-2023	90 000,00 €	640 000,00 €		x	x	x		x			x		
1. De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	1.2	Mise en place d'un programme façade		- €	500 000,00 €		x	x						x		
1. De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	1.3	Mise en place d'un permis de louer		non chiffré	non chiffré		x	x						x		
1. De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	1.4	Aide financière pour les projets innovants		Non chiffré	Non chiffré									x		
1. De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	1.5	Aide financière pour faciliter l'accèsion dans l'ancien		- €	650 000,00 €		x	x	x		x		x	x		
1. De la réhabilitation à la reconstruction : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville	1.6	Aide financière pour la sortie de vacances		- €			x	x	x		x		x	x		
2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2.1	Repérer et réinvestir les locaux vacants afin de lutter contre la vacance commerciale en centre-bourgs	2022	étude MO CAUVALDOR OU CAUVALDEX	22 000,00 €									x		
2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2.2	Aide à l'immobilier d'entreprise	2021-2026	368 813,00 €	2 290 021,00 €		x	x						x		
2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2.3	Appui aux associations des commerçants : vitrophanie	2021-2026	570 000,00 €	570 000,00 €				x							CCI
2. Favoriser un développement économique et commercial équilibré	2.4	Développer des espaces au service de l'emploi, de l'innovation et des rencontres au travers du quart lieu	2021-2026	543 086,00 €	634 787,00 €		x	x						x		Fondation Orange EDF une rivière un territoire ...
3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	3.1	Développer un ou plusieurs transports à la demande		Non chiffré	Stade d'avancement encore insuffisant		x	x	x					x		CAF, MSA, CDOS, mecenat-AMI
3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	3.2	Développer un plan de co-voiturage		Non chiffré	Stade d'avancement encore insuffisant									x		AMI

Axes	Actions matures en rouge	Actions/projets	Délai	Investissement
3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	3.3	Développer l'intermodalité des gares		Non chiffré
3. Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions	3.4	Aménager des connexions entre les bourgs-centres et la voie verte		
4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	4.1	Mener les opérations de requalification urbaine sur les cœurs de village dans les centres-bourgs PVD	2022-2023	3 662,00 €
4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	4.2	Travaux de requalification et de mises aux normes énergétiques des bâtiments intercommunaux		100 000,00 €
4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	4.3	Déployer le Fonds de soutien au patrimoine afin de mettre en valeur les formes urbaines et le patrimoine des bourgs centres	2021-2026	23 628,00 €
4. Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine	4.4	Elaborer et mettre en place les Sites patrimoniaux Remarquables, SPR (Martel, Gramat, Souillac, Saint-Céré. 80 000€/commune)	2024-2026	- €
5. Fournir l'accès aux équipements et services publics	5.1	Définir un plan de développement des équipements sportifs	2022-2026	cf. plan d'actions de la commune concernée
5. Fournir l'accès aux équipements et services publics	5.2	Développer les Maisons France Service et le CIAS	2022-2026	cf. plan d'actions de la commune concernée
5. Fournir l'accès aux équipements et services publics	5.3	Se doter de MSP dans les bourgs centres	2022-2026	cf. plan d'actions de la commune concernée

**Prévisionnel Total PPI CAUVALDOR sur 6 ans**

Stade d'avancement encore insuffisant

1 300 000,00 €

5 007 088,00 €

150 000,00 €

332 646,00 €

210 000,00 €

	EUROPE	ETAT	REGION	DEPARTEMENT	EPFO	CDC	ACTION LOGGEMENT
		x	x				x x
		x	x				x x
		x	x	x			x x
	FEDER	x	x				x x
		x	x				x x
		x	x				x x

CF Livret commune

CF Livret commune

CF Livret commune